

Journée d'étude - 13 mai 2024

Exils LGBT+

Dirigé par Florent Chossière et Aude Rieu

Avec Öykü Aytaçoğlu, Gregory Beltran, Cyriac Bouchet-Mayer,
Franck Bouchetal Pellegrini, Sara Cesaro, Jingjie Dai et Noemi Stella

et les associations ANKH, Arc Essentiel, ARDHIS et Urgence Homophobie



PRÉSENTATION

SOMMAIRE

DE FACTO - ACTU

L'Institut Convergences Migrations (IC Migrations) publie la revue *De facto* pour offrir de nouveaux points de vue sur les migrations grâce à des articles signés par des spécialistes, ainsi qu'une interview en vidéo.

En complément de la revue et dans un format plus court, *De facto - Actu* propose des décryptages de sujets afin de mieux comprendre et d'éclairer l'actualité. Ainsi, ce numéro, en collaboration avec l'ARDHIS, paraît à l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie.

Les articles, graphiques et vidéos peuvent être republiés ou rediffusés librement sous la Licence Creative Commons Attribution-No derivative 4.0 International (CC BY-ND 4.0).

Direction de publication

François Héran

Coordination éditoriale et conception graphique

Nina Wöhrel

Comité éditorial

Florent Chossière
Audrey Lenoël
Betty Rouland
Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky
Adèle Sutre
Emeline Zougbedé

Communication

Lola Scandella

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Institut Convergences Migrations a pour but de fédérer les activités de recherche scientifique sur les questions migratoires, à travers un réseau de 700 chercheurs. Il est le seul institut de ce type qui associe sciences sociales, sciences humaines et sciences de la santé.

Structuré en cinq départements thématiques et un département de la formation, l'IC Migrations organise des activités de recherche communes (séminaire, journées scientifiques, publications...) et finance des projets de recherche émergents. Depuis 2020, il propose, à travers le master Migrations, un parcours de formation innovant et pluridisciplinaire.

Un des objectifs majeurs de l'IC Migrations est de favoriser le dialogue entre la science et la société à travers plusieurs actions : s'insérer dans le débat public grâce à la revue *De facto* et nouer des échanges et des partenariats avec de nombreux acteurs (associations, médias, enseignants, personnel médical et social...). Pour cela, l'IC Migrations s'est doté d'un Conseil des territoires et des associations.

Institut Convergences Migrations
Campus Condorcet, Hôtel à projets
8, cours des Humanités
93322 Aubervilliers Cedex
France
<http://icmigrations.fr/defacto/>
Twitter : @DefactoMig
Contact : defacto@icmigrations.fr

Introduction

4

Franck Bouchetal Pellegri	Se construire homosexuel par les persécutions. Condamnations homophobes et cheminement identitaire de demandeurs d'asile ouest-africains	6
Noemi Stella	Au croisement du genre, de l'orientation sexuelle et du statut juridique : des exilé-es LGBTQ+ doublement à risque de se retrouver sans-abri	8
Florent Chossière	Exilé-es LGBT+ : des rapports aux compatriotes complexifiés par la procédure de demande d'asile	10
Sara Cesaro	Un "recadrage intersectionnel" à l'ARDHIS ? Configurations d'engagement et travail associatif aux prises avec les rapports sociaux de sexe et de race	12
Cyriac Bouchet-Mayer	Contrôler l'épidémie de VIH/Sida et les exilés gays : quelles incompatibilités ?	14
Grégory Beltran	Santé mentale des exilé-es LGBTI : violences intersectionnelles et soutien communautaire	16
Öykü Aytaçoğlu et Jingjie Dai	Migrations queers au Maroc et en Turquie : fausses oasis aux frontières européennes ?	18
	La parole aux associations ANKH, Arc Essentiel, ARDHIS et Urgence Homophobie	20

INTRODUCTION

À l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie du 17 mai, ce numéro de *De facto - Actu* interroge les expériences vécues de l'exil par les minorités sexuelles et de genre. Au-delà des persécutions subies par les personnes LGBT+¹ qui peuvent les pousser à quitter leur pays, il s'agit de documenter la diversité des obstacles auxquels elles sont confrontées à différentes étapes de leur migration. Blocage dans des « pays de transit », relations complexes avec les compatriotes, obstacles dans l'accès à la santé ou à l'hébergement : les exilé-es LGBT+ font face, comme les autres, aux fermetures des frontières et au durcissement des politiques migratoires et d'asile qui exacerbent ou ajoutent des difficultés à celles qu'ils et elles rencontrent déjà en raison de leur orientation sexuelle ou identité de genre minoritaires.

Les textes de ce numéro reprennent une partie des communications qui ont été présentées lors de la journée d'étude pluridisciplinaire « Exils LGBT+ » qui a eu lieu le 13 mai sur le Campus Condorcet (Aubervilliers), en présence de George Pau-Langevin, adjointe à la Défenseure des Droits, et d'Olivier Klein, délégué interministériel de la DILCRAH². Fruit d'une collaboration entre l'Institut Convergences Migrations et l'ARDHIS³, cet événement a souhaité mettre en avant la fécondité des échanges entre le monde académique et le monde associatif dans la production des savoirs. Si une grande partie des recherches académiques présentées ont été réalisées au sein ou en collaboration avec des associations spécialisées, ces dernières ne se réduisent pas à un terrain d'enquête, mais construisent aussi

des analyses et des données. C'est la raison pour laquelle cette journée a donné voix aussi bien à des chercheur-es qu'à des représentant-es d'associations : ANKH, Arc Essentiel et Urgence Homophobie. La présentation à la fin de ce numéro de revendications portées par ces associations rappelle combien les politiques publiques ont à gagner à se nourrir de ces échanges entre mondes académique et associatif.

Florent Chossière et Aude Rieu, pour la coordination scientifique du numéro

¹ Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Trans. Dans ce numéro, les auteur-es ont parfois choisi d'autres acronymes pour désigner l'ensemble du spectre des personnes en dehors de la norme hétérosexuelle et cisgenre (« I » renvoie à « Intersexes » et « Q » à « queer »).

² Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.

³ Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et trans à l'immigration et au séjour.

SE CONSTRUIRE HOMOSEXUEL PAR LES PERSÉCUTIONS. CONDAMNATIONS HOMOPHOBES ET CHEMINEMENT IDENTITAIRE DE DEMANDEURS D'ASILE OUEST-AFRICAINS

Franck Bouchetal Pellegrì, sociologue

En déstabilisant les représentations identitaires, les condamnations homophobes expliquent les choix relationnels et les étapes d'évolution des individus, mais n'affectent pas les perspectives ou les buts qui orientent les processus de construction.

L'analyse quantitative et qualitative d'entretiens de 155 hommes ouest-africains montre que, dans leur demande d'asile en France, ils s'identifient « homosexuel » au travers de 47 faits. Les individus s'épanouissent dans des trajectoires stables originales aussi longtemps que des normes sociales ne s'opposent à leur singularité. Les réprobations sociales influent diversement sur les cheminements identitaires.

En l'absence de toute confrontation aux interdits, certains s'épanouissent sereinement dans leur orientation sexuelle à partir des références dont ils disposent, sans avoir à s'identifier homosexuel et à subir de tensions. Leurs choix de vie sont portés par leurs attirances masculines et leurs stratégies relationnelles ont pour but la sécurité, la satisfaction sexuelle et affective, la fuite de la solitude et la fondation d'un couple.

À l'inverse, les individus subissant très tôt des réprobations se conçoivent, se développent et s'affirment dans leur identité pour soi et leur identité sociale par leur déviance de la norme sociale. Toutefois leur construction n'est pas stable et évolue au gré des rencontres et des modèles de leur environnement. Leurs choix de vie dépendent moins des interactions homophobes que d'une aspiration à se vivre dans une constance de soi renvoyant à la défense de leur individualité et à leurs attirances masculines. De ce fait, leurs stratégies relationnelles répondent aux mêmes buts que précédemment mais les conduisent à se rapprocher ou à s'éloigner de certaines personnes.

Enfin, lorsque la condamnation intervient tardivement après une phase d'épanouissement dans une forme de construction homosexuelle, elle déstabilise profondément l'individu. L'identité pour soi reste ancrée dans les attirances masculines, tandis que la reconfiguration de l'identité sociale oblige à choisir entre la déviance et ses conséquences ou la conformité et l'abandon d'un mode de vie gay. Si certains choisissent de défendre leur individualité en suivant le cheminement précédent, d'autres rentrent dans la norme et se retrouvent incapables de concilier leur attirance profonde pour les hommes et la réalisation de leurs engagements identitaires hétérosexuels. Pris dans une tension interne qui les empêche de se projeter dans une perspective de vie satisfaisante, ils font leurs choix de manière erratique en fonction de leurs besoins immédiats de sexualité, de solidarité ou de sécurité.

Ces résultats montrent qu'en déstabilisant les représentations, les condamnations homophobes obligent les individus à reconfigurer leur identité et leurs perspectives, mais qu'elles ne sont pas à la base de la construction identitaire homosexuelle.

**À L'INVERSE, LES INDIVIDUS
SUBISSANT TRÈS TÔT DES
RÉPROBATIONS SE CONÇOIVENT,
SE DÉVELOPPENT ET S'AFFIRMENT
DANS LEUR IDENTITÉ POUR SOI ET
LEUR IDENTITÉ SOCIALE PAR LEUR
DÉVIANCE DE LA NORME SOCIALE.**

Pour aller plus loin

Mellini, L. (2009). Entre normalisation et hétéronormativité : la construction de l'identité homosexuelle. *Déviance et Société*, Vol. 33(1), 3-26. <https://doi.org/10.3917/ds.331.0003>

Franck Bouchetal Pellegrì est sociologue rattaché au laboratoire IRIS à l'EHESS. Sa thèse s'intitule : « Se dire homosexuel, Analyse des processus d'identification et de construction homosexuelle de 155 demandeurs d'asile hommes ouest-africains ».

Franck Bouchetal Pellegrì, « Se construire homosexuel par les persécutions. Condamnations homophobes et cheminement identitaire de demandeurs d'asile ouest-africains », in : Florent Chossière et Aude Rieu, Dossier « Exils LGBT+ », *De facto Actu* [En ligne], 3 | Mai 2024

AU CROISEMENT DU GENRE, DE L'ORIENTATION SEXUELLE ET DU STATUT JURIDIQUE : DES EXILÉ-ES LGBTQ+ DOUBLEMENT À RISQUE DE SE RETROUVER SANS-ABRI

Noemi Stella, sociologue

Les exilé-es LGBTQ+ non statutaires courent des risques accrus de se retrouver à la rue. Ces risques sont liés à la fois à leur assignation de genre et sexuelle et à leur statut juridique. Une fois sans-abri, ils et elles font face à des violences homo-transphobes spécifiques qui les vulnérabilisent davantage.

De 2019 à 2023, j'ai mené une recherche-action longitudinale portant sur les trajectoires de précarité résidentielle vécues par des personnes LGBTQ+ ayant entre 16 et 35 ans, dont la grande majorité sont exilées. L'Île-de-France concentre à elle seule près de la moitié des exilé-es ayant déposé une demande d'asile et seulement 30% d'entre eux et elles ont été hébergé-es par des établissements pour demandeur-ses d'asile relevant du dispositif national d'accueil (DNA). L'insuffisance des places d'hébergement du DNA vient s'ancrer dans un contexte national, et plus particulièrement francilien, déjà en crise, marqué par la saturation structurelle des centres d'hébergement généralistes. Les périodes de sans-abrisme, au lieu d'être des moments rares et courts, s'insèrent ainsi dans les interstices entre un « plan » d'hébergement et un autre, font suite à des expulsions chez des tiers ou en structure institutionnelle et sont omniprésentes dans les récits des jeunes exilé-es LGBTQ+.

Si la première cause d'arrivée à la rue est imputable à la saturation des dispositifs d'hébergement et à leurs critères de sélection, basés sur le statut juridique des exilé-es, la seconde est propre aux personnes LGBTQ+. Beaucoup d'entre eux et elles, hébergé-es chez des membres de la famille et des compatriotes cisgenre hétérosexuel-les, ont en effet été expulsé-es à la suite de la découverte de leur orientation sexuelle. D'autres, presque exclusivement des hommes cisgenres et des femmes transgenres, ont été mis-es à la porte suite à des

demandes de services sexuels non exaucés, formulées de la part d'hébergeurs rencontrés dans la rue et sur les réseaux sociaux. Une fois sans-abri, les personnes visiblement « déviantes » des normes cis-hétérosexuelles ont significativement plus de risques d'être insultées, agressées et de faire face à des viols « correctifs », c'est-à-dire perpétrés contre une personne en raison de son orientation sexuelle, et à des violences transphobes. Afin de s'exposer en moindre mesure à ces violences, les exilé-es LGBTQ+ sans-abri mobilisent des techniques de dissimulation multiple : ils et elles s'isolent, mettent en place des stratégies d'évitement des compatriotes et cherchent à avoir un passing¹ cis-hétérosexuel afin d'être le moins possible identifié-es en tant que LGBTQ+.

Si des violences systémiques traversent le quotidien des personnes LGBTQ+ dans l'espace public, celles-ci sont démultipliées pour les exilé-es les plus précarisé-es par leur statut juridique qui, étant sans-abri, ne disposent d'aucun lieu sécurisé où s'abriter pour la nuit.

Pour aller plus loin

Debonneville, J. & Lieber, M. (2021). Rappels à l'ordre sexué dans l'espace public : perspective intersectionnelle sur les violences dans l'espace public. *Dynamiques régionales*, 12, 83-101. <https://www.cairn.info/revue-2021-3-page-83.htm>.

Delage, P. & Lieber, M. (2022). Entretien avec Giovanna Rincon, Simon Jutant. Transféminicides : des violences de genre spécifiques ? *Cahiers du Genre*, 73, 161-175. <https://doi.org/10.3917/cdgc.073.0161>

Sauvaire, J., & Stella, N. (2022). Down-and-out in Paris: being LGBTQ and homeless, a compulsory performance of gender and sexuality. *Gender, Place & Culture*, 1-16. <https://doi.org/10.1080/0966369X.2022.2128724>

Noemi Stella, « Au croisement du genre, de l'orientation sexuelle et du statut juridique : des exilé-es LGBTQ+ doublement à risque de se retrouver sans-abri », in : Florent Chossière et Aude Rieu, Dossier « Exils LGBT+ », *De facto Actu* [En ligne], 3 | Mai 2024

¹ Pour les personnes trans et/ou non hétérosexuelles, c'est le fait d'être identifié comme étant cisgenre et/ou hétérosexuel-le

SI LA PREMIÈRE CAUSE D'ARRIVÉE À LA RUE EST IMPUTABLE À LA SATURATION DES DISPOSITIFS D'HÉBERGEMENT ET À LEURS CRITÈRES DE SÉLECTION, BASÉS SUR LE STATUT JURIDIQUE DES EXILÉ-ES, LA SECONDE EST PROPRE AUX PERSONNES LGBTQ+.

Noemi Stella est sociologue, rattachée au Centre Maurice Halbwachs, chargée de l'animation et de la valorisation de la recherche auprès de la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES).

EXILÉ-ES LGBT+ : DES RAPPORTS AUX COMPATRIOTES COMPLEXIFIÉS PAR LA PROCÉDURE DE DEMANDE D'ASILE

Florent Chossière, géographe

En France, les exilé-es LGBT+ entretiennent diverses relations avec leurs compatriotes. Toutefois, les contraintes de la demande d'asile complexifient ces relations, entre besoin et méfiance, mise à distance et volonté d'éviter l'isolement.

Les discours médiatiques associent souvent les exilé-es LGBT+ à une « double peine » : dans le pays d'arrivée, ils et elles font face d'un côté au racisme, à la xénophobie et aux politiques migratoires restrictives, de l'autre aux LGBTphobies des « communautés » immigrées. Si une telle image permet d'insister sur la multiplicité des difficultés rencontrées, elle peine à rendre compte avec justesse de la réalité. En établissant une lecture cloisonnée qui fait reposer uniquement et simplement les expériences de LGBTphobies sur les compatriotes des exilé-es, elle empêche de saisir le rôle des politiques et dispositifs d'asile dans ces expériences.

En France, la condition de demandeur-se d'asile induit une forte précarité matérielle. Le faible montant de l'allocation pour demandeur-ses d'asile ne permet pas de répondre aux besoins de survie élémentaires, alors même qu'il leur est légalement interdit de travailler, sauf cas exceptionnels. En parallèle, beaucoup de demandeur-ses d'asile ne se voient pas attribuer d'hébergement dans le cadre du Dispositif national d'accueil. Dans ce contexte, les compatriotes peuvent fournir des ressources précieuses, comme l'accès à un hébergement ou à des activités rémunérées.

Cela crée toutefois des liens de dépendance à leur égard, alors que les demandeur-ses d'asile LGBT+ peuvent craindre des réactions hostiles liées à leur orientation sexuelle ou identité de genre (OSIG) minoritaire. Ainsi, les expériences de LGBTphobies ne peuvent être dissociées des formes d'exposition et de la limitation de l'autonomie qu'engendre la précarité matérielle instituée

par le sous-calibrage des dispositifs d'accueil.

De plus, l'engagement dans une demande d'asile induit une mise en visibilité de l'OSIG minoritaire. La fréquentation de certains lieux, liée à la réalisation de cette procédure, les papiers qui y sont associés, ou encore de simples conversations sur le statut administratif - et avec lui sur le motif de la demande d'asile -, sont autant de situations qui peuvent publiciser cette information. Celles et ceux qui s'attachent à dissimuler leur homosexualité, bisexualité ou transidentité, s'attèlent alors parfois tout autant à ne pas dévoiler leur engagement dans une demande d'asile.

Le caractère taxinomique des catégories migratoires vient donc complexifier la gestion de l'information du stigmate pour les exilé-es LGBT+, là où ils et elles peuvent vouloir limiter cette diffusion pour éviter des ruptures de lien avec des compatriotes en France ou dans le pays d'origine.

Pour aller plus loin

Chossière, F. (2020). Minorités sexuelles en exil : l'expérience minoritaire en ville à l'aune de marginalisations multiples, *Urbanités*, #13, Minorités/Majorités. <https://www.revue-urbanites.fr/13-chossiere/>

Chossière, F. (2021). Refugeeess, Sexuality, and Gender : Spatialized Lived Experiences of Intersectionality by Queer Asylum Seekers and Refugees in Paris. *Frontiers In Human Dynamics*, 3. <https://doi.org/10.3389/fhumd.2021.634009>

Bouchet-Mayer, C. & Ferez, S. (2023). Le poids des dispositions pour survivre et préparer les épreuves de l'asile. Enquête auprès des demandeurs d'asile homosexuels exclus du dispositif national d'accueil. *Revue européenne des migrations internationales*, 39. 161-183. <https://doi.org/10.4000/remi.22339>

Florent Chossière, « Exilé-es LGBT+ : des rapports aux compatriotes complexifiés par la procédure de demande d'asile », in : Florent Chossière et Aude Rieu, Dossier « Exils LGBT+ », *De facto Actu* [En ligne], 3 | Mai 2024

LES EXPÉRIENCES DE LGBTPHOBIES NE PEUVENT ÊTRE DISSOCIÉES DES FORMES D'EXPOSITION ET DE LA LIMITATION DE L'AUTONOMIE QU'ENGENDRE LA PRÉCARITÉ MATÉRIELLE INSTITUÉE PAR LE SOUS-CALIBRAGE DES DISPOSITIFS D'ACCUEIL.

Florent Chossière est docteur en géographie, chercheur postdoctoral et coordinateur scientifique du département INTEGER à l'IC Migrations. Il est également chercheur associé au laboratoire Analyse Comparée des Pouvoirs de l'Université Gustave Eiffel et membre du groupe de recherche JEDI (Justice, Espace, Discriminations, Inégalités) du labex Futurs Urbains - Université Paris Est.

UN « RECADRAGE INTERSECTIONNEL » À L'ARDHIS ? CONFIGURATIONS D'ENGAGEMENT ET TRAVAIL ASSOCIATIF AUX PRISES AVEC LES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE ET DE RACE

Sara Cesaro, sociologue

L'ARDHIS est un acteur incontournable des mobilisations pour les personnes exilées LGBTI. Son histoire, marquée par un travail d'accompagnement et un dialogue avec les pouvoirs publics constants, est aussi caractérisée par une réflexion sur la structuration sociale du travail bénévole.

L'ARDHIS¹ a été fondée en 1998 par et pour des couples binationaux de même sexe, et s'ouvre à la demande d'asile OSIG² au début des années 2000. L'association a contribué à la création d'un champ de mobilisation au croisement des mobilisations LGBT et de l'espace de la cause des étrangers. Elle est devenue une interlocutrice importante pour les pouvoirs publics, en adoptant des répertoires d'action ancrés dans la défense des droits des exilé-es : l'accompagnement, juridique et social, ainsi que le plaidoyer, sont préférés à la contestation.

Ce choix s'explique par l'appartenance de la majorité des bénévoles aux classes moyennes-supérieures, tant intellectuelles qu'économiques, qui voient dans la contestation le risque d'entacher la respectabilité de la mobilisation et les marges de négociation auprès des institutions. Cette crainte a aussi des conséquences internes. Contrairement à d'autres associations, l'ARDHIS est majoritairement composée d'hommes, l'engagement des femmes et des personnes exilées se heurte pendant longtemps à une homosocialité française – et blanche : considérées comme des menaces à la professionnalité de l'association, les unes sont découragées par le sexisme ambiant, les autres sont reléguées au seul rôle de public.

À partir de 2015, à la faveur des changements politiques en lien avec les migrations, l'association se féminise et rajeunit progressivement, grâce à la création d'espaces en non-mixité par quelques bénévoles femmes. L'investissement se modifie en conséquence. Tout en assurant la continuité du travail associatif malgré un engagement

parfois plus informel, elles forcent l'adoption de répertoires plus contestataires et œuvrent à une nouvelle étape de professionnalisation débouchant sur la salarisation de certaines tâches.

Ce renouveau militant ouvre une réflexion sur les rapports de pouvoir propres à la relation d'aide : l'éthos de travail « viriliste », fait de compétition liée à l'individualité de l'accompagnement, est critiqué et s'estompe au profit de nouvelles tentatives de travail collectif. C'est cela qui permet en outre que des accusations de violences sexuelles commises en interne soient traitées. L'association investit un nouveau terrain de lutte, s'affichant à la fois comme un acteur expert auprès des pouvoirs publics, mais aussi face au monde du travail social, dont elle contribue à rendre visible l'impensé, autant que la structuration, genrée et racialisée.

**CE RENOUVEAU MILITANT
OUVRE UNE RÉFLEXION SUR LES
RAPPORTS DE POUVOIR PROPRES
À LA RELATION D'AIDE : L'ÉTHOS DE
TRAVAIL « VIRILISTE » S'ESTOMPE AU
PROFIT DE NOUVELLES TENTATIVES
DE TRAVAIL COLLECTIF.**

Plus aller plus loin

Bécasse, J., Cesaro, S. & Chossière, F. (2020). L'Ardhis : lutte d'expert-es en faveur des étrangers et étrangères LGBT ?. *Plein droit*, 127, 41-44. <https://doi.org/10.3917/pld.1270043>

Cesaro, S. (2023). Les mutations du bénévolat pour l'asile LGBT. D'une cause gaie à son recadrage intersectionnel. Thèse de doctorat, Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis.

Salcedo Robledo, M. (2013). Couples binationaux de même sexe : politique de soupçon, normalisation et rapports de pouvoir. *Migrations Société*, 150, 95-108. <https://doi.org/10.3917/migra.150.0095>

Sara Cesaro, « Un "recadrage intersectionnel" à l'ARDHIS ? Configurations d'engagement et travail associatif aux prises avec les rapports sociaux de sexe et de race », in : Florent Chossière et Aude Rieu, Dossier « Exils LGBT+ », *De facto Actu* [En ligne], 3 | Mai 2024

Sara Cesaro est docteure en sociologie, chercheuse postdoctorale au sein du laboratoire Cresppa-GTM UMR 8217 et du projet ANR SOLIFRO. Elle est fellow de l'IC Migrations, au département Policy.

CONTRÔLER L'ÉPIDÉMIE DE VIH/SIDA ET LES EXILÉS GAYS : QUELLES INCOMPATIBILITÉS ?

Cyriac Bouchet-Mayer, sociologue

Les exilés gays sont statistiquement parmi les plus exposés au VIH et suscitent l'attention des acteurs de santé publique. Or, leurs conditions immédiates de survie pendant la demande d'asile compliquent un usage rationnel des dispositifs de prévention.

Santé publique France révèle que 52% des personnes nouvellement diagnostiquées séropositives au VIH en 2022 sont nées à l'étranger (dont 38% hétérosexuelles et 14% homosexuelles). L'étude Parcours révèle qu'entre 34% et 49% des infections ont lieu post-migration et l'étude Ganymede rapporte que cette proportion est encore supérieure chez les hommes homosexuels nés à l'étranger.

Dans cette seconde étude, les conditions de vie dans les premières années suivant l'arrivée – fortement influencées par les politiques anti-migratoires de découragement – sont l'une des principales causes de la surinfection. À défaut de pouvoir agir à ce niveau, les acteurs de santé publique tentent d'en prévenir les conséquences en promouvant le dépistage et l'accès aux traitements prophylactiques à l'échelle individuelle, dans le but de contrôler le risque infectieux à l'échelle collective.

Ces dispositifs de prévention du VIH promouvant une offre de santé, notamment auprès des demandeurs d'asile homosexuels, font figure d'exception au moment où l'accès aux soins est sans cesse rendu plus compliqué, et où les fortes volontés politiques à réformer l'Aide médicale d'État (AME) de manière restrictive laissent présumer un renforcement de ces logiques. Alors que l'urgence est d'assurer les minimums vitaux et sanitaires, les demandeurs d'asile parent au plus pressé et peinent à faire du recours au dépistage une priorité. Certains évoquent la crainte d'apprendre un diagnostic positif dans un contexte où sont plutôt recherchées des lueurs d'espoir.

Le contexte de la demande d'asile pèse aussi sur le recours au dispositif, souvent motivé par la recherche de solutions à des problématiques identifiées comme plus urgentes, telles que : l'accès à d'autres prestations de santé, à des informations utiles à la procédure ou à la survie, à des attestations ou des photos mobilisables pour administrer la preuve de l'homosexualité dans le cadre de l'asile. Ces logiques d'usages compliquent la prise en soin, par exemple, lorsque certains demandeurs d'asile soucieux de convaincre de leur homosexualité déclarent aux médecins une sexualité multipartenaire conforme à leurs représentations de la sexualité gay en France mais éloignée de leurs pratiques réelles. Ces écarts conduisent à des prescriptions et usages incohérents avec les recommandations.

En favorisant les infections et en compliquant l'intervention en santé publique, les politiques anti-migratoires contreviennent doublement à l'effort d'endiguement de l'épidémie de VIH.

ALORS QUE L'URGENCE EST D'ASSURER LES MINIMUMS VITAUX ET SANITAIRES, LES DEMANDEURS D'ASILE PARENT AU PLUS PRESSÉ ET PEINENT À FAIRE DU RECOURS AU DÉPISTAGE UNE PRIORITÉ.

Pour aller plus loin

Desgrées du Loû, A. & Lert, F. (2017). *Parcours. Parcours de vie et santé des Africains immigrés en France*, La Découverte.

Palich, R. et al. (2024). High proportion of post-migration HIV acquisition in migrant men who have sex with men receiving HIV care in the Paris region, and associations with social disadvantage and sexual behaviours: results of the ANRS-MIE GANYMEDE study, France, 2021 to 2022. *Euro Surveillance*, vol. 29, n°11.

Bouchet-Mayer, C. (2023). Devenir demandeur d'asile au motif de l'orientation sexuelle et préserver sa santé sexuelle. Le poids des dispositions et assignations sociales dans les carrières migratoires et homosexuelles. Thèse de doctorat, Université de Montpellier.

Cyriac Bouchet-Mayer est sociologue, membre de l'unité de recherche Santésih (UR UM211), Université de Montpellier et associé à l'IC Migrations, au sein du département HEALTH.

Cyriac Bouchet-Mayer, « Contrôler l'épidémie de VIH/Sida et les exilés gays : quelles incompatibilités ? », in : Florent Chossière et Aude Rieu, Dossier « Exils LGBT+ », *De facto Actu* [En ligne], 3 | Mai 2024

SANTÉ MENTALE DES EXILÉ-ES LGBTI : VIOLENCES INTERSECTIONNELLES ET SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

Grégory Beltran, anthropologue

Les violences intersectionnelles subies par les exilé-es LGBTI en France, du fait des politiques de non-accueil, ont des effets délétères sur la santé mentale. Le soutien communautaire LGBTI peut réduire ces effets à travers la reconstitution d'un capital social protecteur.

Des recherches scientifiques et des rapports associatifs font état d'importantes fragilités psychiques parmi les personnes migrantes LGBTI, du fait de violences complexes, intersectionnelles, qui trouvent leur origine à la fois dans l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre (OSIEG) et dans les épreuves de la migration. Ces sources de violences s'imbriquent tout au long du parcours migratoire, aggravant la situation des exilé-es LGBTI et leurs conditions d'existence à chaque étape, avec des effets plus ou moins directs sur la santé mentale. L'approche de non accueil, qui prévaut dans les politiques migratoires françaises, accentue ces difficultés. La prise en charge des troubles psychiques est ainsi défaillante, même pour les personnes en demande d'asile et donc en situation légale. Aux restrictions des droits à la santé, s'ajoute le manque de moyens investis dans le secteur sanitaire et plus précisément dans la santé mentale.

Dans ce contexte, les associations de soutien aux exilé-es LGBTI deviennent des acteurs essentiels dans la prise en charge en santé mentale, en proposant de l'accompagnement aux droits, de l'orientation vers les soins et des espaces de convivialité. Mais ce soutien diffère selon les villes, les ressources de ces organisations et des militant-es qui les composent. Malgré un maillage sur le territoire de plus en plus important, ces associations sont principalement présentes dans les grandes villes et fonctionnent parfois avec très peu de moyens humains, ce qui les oblige souvent à se concentrer sur le soutien à la procédure d'asile.

La dimension conviviale et en partie sécurisée de ces associations communautaires, permet cependant à certain-es exilé-es de reconstruire un réseau de sociabilités qui se rapproche d'une « famille choisie ». Ce capital social reconstitué est un facteur protecteur pour la santé mentale, tout en offrant des ressources pour accéder aux soins. Mais cette famille choisie se base en premier lieu sur l'OSIEG, et se construit largement autour des normes issues de la communauté LGBTI française, ce qui entraîne une dimension normative dont les effets sont à interroger.

Certain-es exilé-es maîtrisent déjà en partie ces normes, du fait de leur socialisation, d'une vie LGBTI – même cachée – dans leur ville d'origine, voire d'un militantisme associatif dans leur pays. Mais pour les personnes plus éloignées de ces codes, notamment celles issues du milieu rural, faiblement doté culturellement et parfois non francophone, l'accès à cette famille peut apparaître plus complexe, et les liens avec les militant-es plus fragiles.

LA DIMENSION CONVIVIALE ET EN PARTIE SÉCURISÉE DE CES ASSOCIATIONS COMMUNAUTAIRES, PERMET CEPENDANT À CERTAIN-ES EXILÉ-ES DE RECONSTRUIRE UN RÉSEAU DE SOCIABILITÉS QUI SE RAPPROCHE D'UNE « FAMILLE CHOISIE ».

Pour aller plus loin

Beltran, G. (2022). Les besoins en santé mentale des personnes migrantes LGBTI : entre orientation généraliste et soutien communautaire. *Santé Publique*, 34, 251-260. <https://doi.org/10.3917/spub.hs2.0251>

d'Halluin, E. (2009). La santé mentale des demandeurs d'asile. *Hommes & Migrations*, 1282, 66-. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.447>

Lee, E. O. J., & Brotman, S. (2011). Identity, Refugeeeness, Belonging : Experiences of Sexual Minority Refugees in Canada. *Canadian Review Of Sociology*, 48(3), 241-274. <https://doi.org/10.1111/j.1755-618x.2011.01265.x>

Grégory Beltran est chercheur en anthropologie sociale et collabore avec l'Odenore/Pacte.

Grégory Beltran, « Santé mentale des exilé-es LGBTI : violences intersectionnelles et soutien communautaire », in : Florent Chossière et Aude Rieu, Dossier « Exils LGBT+ », *De facto Actu* [En ligne], 3 | Mai 2024

MIGRATIONS QUEERS AU MAROC ET EN TURQUIE : FAUSSES OASIS AUX FRONTIÈRES EUROPÉENNES ?

Öykü Aytaçoğlu et Jingjie Dai, sociologues

Par rapport à leurs pays d'origine, la Turquie et le Maroc apparaissent pour de nombreuses personnes migrantes queers comme une oasis à traverser. Mais ce sont aussi des espaces de surveillance, d'enfermement et de violence.

Si les mobilités Sud-Nord restent au centre de l'attention des études sur les migrations queers, elles ne constituent pas les seules mobilités de ces personnes, comme en témoignent nos recherches qui se penchent sur les expériences des personnes migrantes queers en Turquie et au Maroc.

3,6 millions de réfugié-es sont accueillis par la Turquie, ce qui en fait le premier pays d'accueil au monde (UNHCR 2022). Sa position géopolitique, comme porte d'entrée vers l'Europe, en fait un point de convergence des diverses routes migratoires, y compris celles suivies par des personnes queers. Le Maroc occupe aussi une position géographique stratégique dans les migrations internationales, et un nombre considérable de personnes étrangères y restent pour les études, le travail et le commerce. Beaucoup viennent d'Afrique occidentale et centrale et des pays arabes.

Pour les migrations queers, la Turquie apparaît comme un lieu prometteur en raison de l'absence de loi criminalisant les rapports sexuels entre personnes de même sexe, ainsi que du sentiment de sécurité, d'anonymat et de liberté qu'elle procure. Au Maroc, une telle loi de criminalisation existe mais elle est aujourd'hui rarement appliquée. En Turquie tout comme au Maroc, les expressions et les pratiques queers persistent et sont tolérées à un certain degré, en particulier si elles se restreignent à la sphère privée. Toutefois, même ces « libertés », à titre limité et non officiel, ne sont pas accessibles à tout le monde et à tout moment.

Les circonstances socio-politiques peuvent rapidement basculer vers la marginalisation, la stigmatisation, la violence, voire la criminalisation des personnes queers, y compris les migrant-es. D'autres problèmes, tels que la xénophobie, le racisme et les difficultés socio-économiques, peuvent accentuer leur vulnérabilité.

C'est pourquoi ces pays sont surtout considérés comme des lieux de transit par les personnes queers des pays du Sud qui souhaitent se rendre dans des pays du Nord. Cependant, du fait des accords migratoires avec l'Union européenne et des voies de migrations régulières insuffisantes, y compris la réinstallation des réfugié-es, leurs séjours dépassent souvent le caractère de transit. La Turquie et le Maroc, qui semblent représenter un refuge temporaire par rapport à leurs pays d'origine, peuvent devenir une impasse dans des contextes de surveillance et même de violence socio-juridique encadrant la vie quotidienne, et entraînant un enfermement à l'intérieur des frontières politiques, ainsi que dans les villes, les quartiers, et chez soi.

LES CIRCONSTANCES SOCIO-POLITIQUES PEUVENT RAPIDEMENT BASCULER VERS LA MARGINALISATION, LA STIGMATISATION, LA VIOLENCE, VOIRE LA CRIMINALISATION DES PERSONNES QUEERS, Y COMPRIS LES MIGRANT-ES.

Pour aller plus loin

Aytaçoğlu, Ö. (2022). L'implication du chercheur dans le travail de terrain. Une étude auprès des exilés queer à Istanbul. *Terrains sensibles au Maghreb et au-delà : Acteurs, chercheurs et affects*, 141-62.

Aytaçoğlu, Ö. (2023). A migration journey between vulnerability and agency: The case of queer exiles in Istanbul. *The Gender of Borders: Embodied Narratives of Migration, Violence and Agency*, 1st Edition, 119-35. Routledge.

Kara, Hayriye, Sengül Kılınç, et Arkadaş, Koray. 2019. Turkey's Challenge with LGBTI refugees. Ankara: Kaos Gay and Lesbian Cultural Research and Solidarity (Kaos GL) Association. <https://kaosgildernegi.org/images/library/2019lgbti-multecilereng-web.pdf>.

Öykü Aytaçoğlu & Jingjie Dai, « Migrations queers au Maroc et en Turquie : fausses oasis aux frontières européennes ? », in : Florent Chossière et Aude Rieu, Dossier « Exils LGBT+ », *De facto Actu* [En ligne], 3 | Mai 2024

Öykü Aytaçoğlu est doctorante au Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (CRESPPA) - Paris VIII.

Jingjie Dai est doctorant à l'Institut d'Amsterdam pour la recherche en sciences sociales (AISSR), Université d'Amsterdam.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

ANKH, Arc Essentiel, ARDHIS et Urgence Homophobie

Pour clore ce numéro, nous donnons la parole à quatre associations investies dans la lutte pour les droits des personnes exilées LGBT+, autour d'une revendication et d'un message à faire passer.

ANKH : Développer des corridors humanitaires pour les exilé-es LGBT+

Une revendication importante concernant l'exil LGBT+ serait que les gouvernements, y compris celui de la France, établissent des programmes de corridor humanitaire spécialement conçus pour les personnes LGBT+ et les défenseurs-es des droits LGBT+ en danger. Ces programmes permettraient aux personnes LGBT+ d'obtenir des visas humanitaires et de rejoindre des pays comme la France pour demander l'asile et obtenir une protection contre les menaces telles que l'arrestation, la violence domestique et l'ostracisme social, sans traverser une route dangereuse ni être exploitées par des trafiquants d'êtres humains.

Taha Metwally

Arc Essentiel : Même après l'obtention du statut, les difficultés perdurent pour les réfugié-es

Après l'obtention du statut de réfugié, la délivrance d'un titre de séjour s'avère être un véritable calvaire, car il faut attendre au moins un an pour recevoir sa carte de résident-e. Les préfectures délivrent initialement une « attestation de prolongation d'instruction d'une demande de titre de séjour » d'une validité de six mois. Cette attestation devrait normalement être renouvelée automatiquement, mais ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Cela conduit les réfugié-es à perdre leur emploi et tous leurs droits sociaux, les plongeant ainsi dans une grande précarité.

Nous demandons au ministère de l'Intérieur :

- de délivrer une attestation de demande de titre de séjour d'une durée d'un an, et non de six mois comme c'est le cas actuellement ;
- de créer un guichet unique pour les réfugié-es dans les préfectures afin de faciliter la délivrance des cartes de résident-e ou des documents leur permettant d'accéder à leurs droits sociaux sans interruption.

Thomas Olongo

ARDHIS : Améliorer les conditions d'accueil de tou-tes les demandeur-ses d'asile

L'amélioration de la prise en compte des questions LGBTI+ par les pouvoirs publics, y compris en matière d'asile, ne saurait compenser le désaccueil des personnes exilées organisé par l'État pour repousser une immigration soupçonnée d'être économique. La « vulnérabilité » et ses critères (genre, santé, âge, langue) deviennent alors des outils pour gérer la pénurie, notamment en matière d'hébergement. Or la grande majorité des personnes LGBTI+ qui demandent l'asile sont des hommes cis adultes, souvent issus des pays d'Afrique francophone, et ne correspondent pas à ces critères de vulnérabilité, qui échouent donc à répondre à leurs besoins spécifiques, comme le montrent les travaux cités dans ce numéro. Pour cette raison, l'ARDHIS défend un meilleur accueil de tou-tes les demandeur-ses d'asile, seul à même de garantir un accueil inclusif des personnes LGBTI+ en exil.

Aude Rieu

Urgence Homophobie : Migrant-es aux genres non-conformes dans les impasses administratives et juridiques

En quittant leur pays, les personnes trans et non-binaires exilées espèrent trouver l'harmonisation tant recherchée : un état civil conforme au genre choisi. Pourtant, il leur est impossible de changer d'état civil au cours de la demande d'asile. Une fois reconnue réfugié-es, iels continuent d'attendre que l'OFPRA leur délivre leur état civil correspondant à leur nouveau statut administratif, et non à leur identité de genre.

Lorsque l'état civil (prénom, marqueur de genre) a été modifié dans le pays d'origine et que ces informations ne sont plus présentes dans les documents d'identité, l'OFPRA « rétablit » le prénom et le genre assignés à la naissance, pour se conformer aux pratiques françaises. Même si les personnes arrivent à obtenir l'autorisation de modification de leur état civil par les procédures de droit commun qui deviennent de plus en plus accessibles, un vrai parcours du combattant commence lorsqu'il faut faire entériner ces modifications par l'OFPRA.

Anna Aïno Shcherbakova

Pour aller plus loin

Urgence Homophobie: <https://www.urgencehomophobie.com>

ARDHIS : <https://ardhis.org>

Taha Metwally est un défenseur des droits LGBTQI+ d'Égypte, désormais établi en France. Il travaille en tant qu'éducateur spécialisé et est co-fondateur de l'Association ANKH pour la défense des droits LGBTQI+ en Asie du Sud-Ouest et en Afrique du Nord.

Thomas Ologo est un défenseur des droits humains spécialisé dans les droits des personnes LGBT et des réfugiés. Il est président de l'association Arc Essentiel, dont la mission est de faciliter l'intégration des réfugiés LGBT+ en France.

Aude Rieu est militante à l'ARDHIS depuis 2012 et préside l'association depuis 2019.

Anna Aïno Shcherbakova, réfugié-e en France depuis 2017, s'engage pour des personnes LGBTQI+ en migration depuis 2018 aux côtés d'Urgence Homophobie. Socio-anthropologue et défenseur.e des droits, iel travaille sur les questions de voies sûres de migrations, notamment avec Synergies Migrations où iel est consultant-e.

